Le P'tit Degréen







... C'est le pays joyeux des enfants heureux

< Rejoignez-nous sur

Facebook : Commune de Degré
facebook.com/mairiedegre

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2023 - N° 68

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi : 16h à 19h
- Mercredi : 9h à 12h30
- 1er samedi de chaque mois : 9h à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Courriel : *mairie.degre@wanadoo.fr*

Site internet : *www.mairie-degre.fr*

Facebook :
Commune de Degré
facebook.com/mairiedegre

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
- Le samedi de 9h30 à 12h

INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre smartphone et vous retrouverez l'essentiel de la vie de la commune dans votre poche !

GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE
  Tél. 02 43 88 82 06
- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple
Tél. : 02 44 81 73 41
E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr
Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15
Mercredi de 14h à 16h

POMPIERS 18

SAMU 15

AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi : 9h00 à 12h00
- Jeudi : 14h30 à 16h45
- Vendredi : 9h00 à 12h00

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justifcatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole.
Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2023, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, et avoir une résidence réelle et efective de 6 mois au dernier jour de février 2024.

SYNDICAT D'EAU

- Tél. 02 43 27 74 61

ALÉOP Transports urbains

- Tél. 02 43 39 90 72
  Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

ENEDIS Dépannage Sarthe

- Tél. 09 726 750 72

AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN
Épicerie associative

- Lundi : fermé
- Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :
  8h30-12h30 / 16h15-19h
- Samedi - Dimanche : 8h30-12h30
  Tél : 02 43 42 69 80

POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
  Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

VENTE À EMPORTER

- PIZZA IL GRANDO
  Vente de Pizzas, place de l'église le lundi de 17h45 à 20h15

BOUCHERIE

- Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
  Tournée le vendredi - Tél : 02 43 20 50 27

DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture

- Avril à sept. : Mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h à 17h55
- Octobre à mars : Samedi de 13h à 16h55

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture

- Avril à sept. : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 - Jeudi de 14h à17h45
- Octobre à mars : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 - Jeudi de 13h à 16h45

Adresse : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRÉ 2023

Utilisation de la salle	Moins de 50 personnes	Moins de 100 personnes	Plus de 100 personnes
Vin d'honneur (hab. de Degré)	110 €		
Vin d'honneur (hors Degré)	200 €		
Réunions ou associations extérieures à Degré	190 €		
Loueur habitant - Location d'une journée	210 € (acompte 70 €)	260 € (acompte 87 €)	330 € (acompte110 €)
Loueur habitant - Location d'un week-end	250 € (acompte 83 €)	310 € (acompte 103 €)	430 € (acompte 143 €)
Loueur extérieur -Location d'une journée	375 € (acompte 125 €)	475 € (acompte 158 €)	630 € (acompte 210 €)
Loueur extérieur - Location d'un week-end	390 € (acompte 130 €)	545 € (acompte 182 €)	730 € (acompte 243 €)
Associations communales pour manifestation à Degré	20 €		
Divers	20 €		
Table cassée ou abîmée	130 €		
Vaisselle cassée	2 € / pièce cassée ou non restituée		

EDITO



Bonjour Degréennes, Degréens,

Le budget de la commune a été voté le 23 mars, les investissements qui ont été actés correspondent au montant que le budget permet sans avoir recours à un emprunt, avec un fond de roulement correct.

Pour 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, qui malgré tout augmentent vu que les bases sont revalorisées.

Je voudrais également évoquer les incivilités et le non-respect de certaines personnes qui déposent leurs poubelles au pied des conteneurs de tri et qui ont la flemme de trier, ce qui oblige Jean-Michel à nettoyer l'emplacement.

Comment résoudre cela ?

Nous sommes en train de faire des devis pour positionner des caméras, et nous avons déjà déposé plusieurs plaintes avec preuves à l'appui entraînant une amende pour dépôt sauvage.

Je remercie le personnel communal pour leur travail au niveau de l'école, des bâtiments communaux et de l'espace public et environnement de la commune dont Jean-Michel prend soin.

Je souhaite à tous de bonnes vacances en se protégeant de la chaleur.

Le conseil municipal remercie Laurent Moisé pour sa prise de fonction en tant qu'adjoint.

Jean-Paul BLOT
Maire

L'Espace AFAJES

L'**Espace** **A**ssociatif **FA**mille **JE**unesse et **S**olidarités vous accueille dans ses locaux à Conlie pour répondre à vos questions de la vie quotidienne sur votre territoire ou vous rendre service : accès ordinateur et photocopieur pour vos démarches administratives, téléphones, informations sur les associations et les manifestations du territoire… Les locaux hébergent les services du département (Sarthe Autonomie, Assistantes Sociales), des permanences de services publics (CARSATT, MSA…), Solidarité-Travail Association Intermédiaire si vous avez besoin d'aide à domicile et Carbur'PERA association louant des scooters ou voitures à moindre coût aux demandeurs d'emplois. Carbur'PERA a un garage solidaire au Mans pour des réparations automobiles. L'Espace AFAJES est labellisé par l'état et inscrit dans le réseau Guid'Asso dont l'objectif est de mettre en place une politique publique de proximité de l'accompagnement de la vie associative. Alors n'hésitez pas à demander des renseignements pour vous accompagner dans vos projets associatifs (création, développement de projets, évolution des statuts, animation d'AG, adresse postale, demande de subventions FDVA en janvier…).

Renseignements :
accueil@afajes.org // Tél. : 02 43 52 11 50

Les bénévoles de l'association tiennent **La P'tite Frip'**, vestiaire solidaire de vêtements d'occasion, ouvert les mardis de 14h à 17h, les 1ers et 3èmes mercredis de 14h à 17h, les jeudis 10h-12h et 14h-17h et un samedi par mois 13h30 à 17h : vente au poids, 1€ le kilo. Information sur Intramuros et *https://www.facebook.com/PtiteFrip/*

Cet été et cet automne, **les animations familles** sont très variées : sortie de proximités (bases de loisirs, soirs d'été au Mans…), ateliers créatifs parents-enfants, temps d'échange entre parents sur des thématiques éducatives…

Renseignements et réservation :
www.facebook.com/AFAJES/ et à l'accueil du centre social *accueil@afajes.org*
Tél. : 02 43 52 11 50.

L'Accueil de Loisirs est ouvert mercredi et petites vacances à l'école de Lavardin et de Conlie en fonction de la disponibilité des locaux. En Juillet et Août, l'ALSH sera à l'école de Tennie et l'école de Lavardin.

Renseignements :
www.facebook.com/AFAJES/ et 02 43 52 11 50

Réservations : uniquement *alsh@afajes.org* après validation par retour de mails.

La Recyclerie La Ressource à Sillé-le-Guillaume est ouverte au public pour le dépôt de vos dons et le magasin de vente d'objets d'occasion : vêtements, linge de maison, chaussures, mobiliers, lustres, électroménagers sous garanti, vaisselle, jeux, livres, CD, vinyles, DVD, biblots… selon arrivage.

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h, 1er Samedi du mois 9h30 à 16h30

Retrouvez les bonnes affaires de la semaine sur notre page :
www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

Un groupe de bénévole relance le Repair Café le 1er samedi du mois à La Ressource, si vous êtes bricoleur, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour aider les habitants à réparer ou diagnostiquer la panne de leurs objets.

Dans le cadre de sa mission intercommunale de l'Animation de la Vie Locale, le centre social Espace AFAJES co-organise avec la commission sport de la municipalité de Conlie le forum des associations « Sports et Cultures » vendredi 08 septembre de 17h à 19h au gymnase à Conlie. L'objectif est de mettre l'offre de loisirs des associations locales en relation avec les habitants : sports, bien-être, pratiques artistiques, loisirs créatifs, voyages, ludothèques…

ESPACE AFAJES
Espace Associatif Famille Jeunesse Solidarités

Vous pouvez nous retrouver ici et là :
Espace AFAJES Centre Social
01 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie

Tél. 02 43 52 11 50 // *accueil@afajes.org*

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h
www.facebook.com/AFAJES/

LA RESSOURCE
Pour Agir Ensemble sur le Territoire
RECYCLERIE

Espace AFAJES - La Ressource
45, impasse de la Mardelle - 72140 Sillé le Guillaume
Tél. 02 52 32 06 53
www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

Et sur IntraMuros

Un livret présentant les actvités est téléchargeable sur notre page ou sur IntraMuros, et en version papier aux accueils du Centre Social, de La Ressource et de votre mairie.

Conseil Municipal du 7 décembre

RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que les tarifs de la salle polyvalente n'ont pas été ré-évalués depuis 2019. Le coût de certaines fournitures, notamment énergétiques, ayant considérablement augmenté depuis cette date, il fait part au Conseil de son intention de réviser les tarifs de location afin de dégager davantage de recettes et compenser en partie ces augmentations.
Le Conseil Municipal approuve cette décision.
Après avoir débattu des nouveaux tarifs à appliquer, les Membres du Conseil Municipal décident de redéfinir les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2023 (voir page 2 du bulletin).

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE SECONDE CLASSE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que suite à la réussite d'un examen professionnel d'une employée de l'école, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de seconde classe à temps non complet à compter du 1er janvier 2023.
La personne responsable de ce poste de travail sera astreinte à une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Selon les besoins du service, des heures complémentaires pourront être effectuées à la demande de Monsieur le Maire.
Elle sera chargée de la conception et de la préparation des repas du restaurant scolaire, de la gestion des stocks de denrées alimentaires et du contrôle du respect des règlement sanitaires et hygiéniques de la cuisine et du restaurant scolaire.
La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné.
Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé ainsi qu'aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget aux chapitre et articles prévus à cet effet.

Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret N°91-298 du 20 mars 1991 modifié relatif aux emplois permanents à temps non complet, Section I
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, DECIDE :
- De créer un poste d'adjoint technique principal de seconde classe à raison de 21/35ème heures hebdomadaires (16,47 heures annualisées) à compter du 1er janvier 2023.
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à la création de ce poste.

DEMANDE DE PARTICIPATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Département a transmis à la commune une demande de financement pour un projet d'aménagement du domicile d'un résident de la commune.
Le montant total de l'aménagement s'élève à 8 607,85 €. Le Département propose à la commune de Degré de participer à hauteur de 500 €. Le reste sera pris en charge par la CPAM de la Sarthe (3 050 €) et la Prestation de Compensation du Handicap (5 053,93 €).
Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide d'approuver la participation de la commune à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

Proposition de la mise en place d'un arrêt de car ALEOP supplémentaire.

Réflexion sur les investissements de l'exercice 2023 :

- Pose de stores dans la classe de Mme Lefebvre

- Aménagement et éclairage des parkings de l'école et de la salle des fêtes

- Cabines des vestiaires du club de football à changer en raison de nouvelles normes

- Matériel de vidéo protection (suite à la rencontre avec la gendarmerie en septembre 2022).

Conseil Municipal du 11 janvier

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE CAPTURE DES ANIMAUX EN DIVAGATION POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une convention est actuellement en vigueur avec MOLOSSES LAND, entreprise basée à LONGNES (72540) pour la capture des animaux en divagation sur le territoire de la commune. Cette convention arrive à terme et il est nécessaire de la renouveler ou d'en passer une nouvelle avec un autre prestataire.

MOLOSSES LAND a transmis à la Mairie une proposition de renouvellement d'un an prévoyant une cotisation annuelle de 700 € HT.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le renouvellement pour un an de la convention passée avec MOLOSSES LAND au tarif mentionné ci-dessus et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

RÉMUNÉRATION D'HEURES COMPLÉMENTAIRES AU PROFIT D'UNE EMPLOYÉE DU SITE SCOLAIRE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une employée ayant la fonction de surveillante du restaurant scolaire, au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles a effectué des heures complémentaires.

Cet agent a effectué 26h30 (26,5) complémentaires sur les mois de novembre et décembre 2022.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur ce sujet.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la dépense complémentaire au chapitre des dépenses de personnel du budget principal pour l'année 2023 et demande à M. le Maire le versement de la rémunération des heures complémentaires.

Passation d'une convention avec le Pays du Mans pour la perception de fonds dans le cadre du diagnostic énergétique

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et





Régies (FNCCR) accompagne les collectivités dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets de rénovation énergétique.

La commune peut être bénéficiaire du programme CEE ACTEE. Cependant, afin de percevoir les fonds dus au titre du programme, il convient au préalable qu'elle signe une convention avec le Syndicat Mixte du Pays du Mans, coordinateur et interlocuteur unique de la FNCCR.

Monsieur le Maire demande donc l'avis du Conseil Municipal concernant la passation de cette convention.

Après réflexion et étude des termes de la convention en objet, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à, signer cette convention avec le Pays du Mans.

EXÉCUTION DE LA TROISIÈME TRANCHE DES TRAVAUX DE REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Monsieur le Maire fait le point avec le Conseil Municipal au sujet des travaux de reprise de concessions du cimetière communal dont la deuxième tranche s'est achevée le 05 mai 2022.

Il ne reste donc plus que la troisième tranche qui concerne les concessions non actées, sur lesquelles les familles des défunts ne disposent plus d'aucun droit.

Cependant, il leur est possible de solliciter l'octroi d'une concession actée pour pérenniser la sépulture.

32 sépultures sont concernées par ces travaux de reprise.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour autoriser l'entreprise CRETOIS, basée à Conlie, à réaliser les travaux de la troisième et dernière tranche pour un montant de 9600 € comme prévu dans le devis originel. Ces travaux seront effectués en mai 2023.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder à ces travaux et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- Devis AFAJES

L'AFAJES a envoyé des devis à la commune pour l'entretien de la station d'épuration. Le Conseil autorise la signature des devis.

- Demandes de la CUMA

La CUMA de Degré demande à la mairie la permission d'utiliser la salle St Joseph pour leurs réunions, ainsi que la pose d'une boîte aux lettres à la mairie.

Les deux demandes sont acceptées.

Conseil Municipal du 08 février

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'EXERCICE 2023

Associations	
ADMR	20 €
Association sportive scolaire	1 000 €
Comité des fêtes	1 100 €
Degré Cadre de Vie	500 €
Degré Football Club	600 €
Degré Rando Nature	150 €
DJS Tennis de Table	300 €
Gymnastique Volontaire	200 €
Génération Mouvement	120 €
Association Parents et Amis de l'école de Degré	550 €
Au Ptit Marché Degréen	2 000 €
FERT	250 €
Lire à Degré	165 €
Solidarité Travail Conlie	50 €
Prévention Routière	80 €

RÉMUNÉRATION D'HEURES COMPLÉMENTAIRES AU PROFIT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le secrétaire de mairie de la commune, au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe a effectué des heures complémentaires.

Cet agent a effectué 3h00 complémentaires sur le mois de janvier 2023.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur ce sujet.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la dépense complémentaire au chapitre des dépenses de personnel du budget principal pour l'année 2023 et demande à Monsieur le Maire le versement de la rémunération des heures complémentaires.

QUESTIONS DIVERSES

- Devis ACSES pour l'entretien du cimetière :

Le devis reçu comprend 9 passages annuels pour un montant total de 2491,20 €. Le Conseil Municipal demande l'obtention d'un nouveau devis pour seulement 5 passages. Devis de travaux pour 2 chemins communaux : Les devis pour les travaux de rempierrement des chemins de la Chevallerie et de la Mouchetière totalisent chacun 3 200 € HT. Ces 2 devis sont validés par le Conseil. Les devis pour les travaux de tête de pont route d'Aigné et à l'Antonnière sont eux aussi validés. Le devis pour les travaux à La Landrière est lui mis en attente.

- Demandes du club de football :

M. Pereira, président du club de football, a demandé à la commune la permission d'utiliser l'hiver les terrains de pétanque pour ses entraînements. Il souhaiterait aussi que le nouveau city stade soit éclairé le soir.

Le Conseil décide de ne pas autoriser les entraînements de football sur les terrains de pétanque, et ne compte pas installer d'éclairage autour du city stade.

- Demande de la commune de Sillé-le-Guillaume :

La commune de Sillé-le-Guillaume souhaiterait louer le désherbeur à vapeur de la commune. Le Conseil n'y est pas opposé et charge M. Trégouët, secrétaire de mairie, de se renseigner sur les modalités de contrat de location de matériel entre 2 collectivités territoriales.

Conseil Municipal du 15 mars

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 6 RUE PRINCIPALE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que maître Jany MARTEAU, notaire au 1 rue de Morteveille, 72460 SAVIGNE L'EVEQUE (SARTHE) est chargé de la vente de l'immeuble situé 6 rue Principale à Degré 72550, cadastré section AB n°5 d'une superficie de 302 m² appartenant à

Entretien Espaces verts & Jardins
Avec déduction d'impôts* SP SERVICES à LA PERSONNE
CHAISNER EIRL Damien
• Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
• Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
• Broyage d'herbes, ronces, branchages • Béchage
Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.
72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Quand les hommes et l'industrie se mettent au service de l'éleveur
COSNET MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
COSNET MATÉRIEL AGRICOLE
La GÉE Les résines au service de l'élevage® MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
Pasdelou Matériel d'élevage
... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.
Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr

M. et Mme ROCHEFORT Emmanuel et GANIER Hélène.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 3 RUE DES AULNES

M. le Maire informe le Conseil municipal que maître Antoine TURMEL, notaire au 25 place de l'Eperon, 72000 LE MANS (SARTHE) est chargé de la vente de l'immeuble situé 3 rue des Aulnes à Degré 72550, cadastré section AC n°68 d'une superficie de 842 m² appartenant à Monsieur GUNTHER Laurent.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ QUESTIONS DIVERSES :

- Nouvel examen des investissements du budget principal :

Suite à la réunion préparatoire à l'élaboration du budget définitif avec la conseillère aux décideurs locaux de la trésorerie de Conlie, il est impératif de diminuer les dépenses prévues en investissement afin de conserver un fonds de roulement d'au moins 65 000 € en section de fonctionnement.

Pour permettre l'équilibre du budget, Mesdames Bouteloup et Désile, présentes à cette réunion, ont pris la décision de retirer de la section d'investissement l'installation du dispositif de vidéo protection. Le retrait de ce projet permet de récupérer 30 000 € et d'atteindre la somme de 65 000 € mentionnée précédemment.

Le Conseil Municipal approuve la décision de Mesdames Bouteloup et Désile.

- Choix des investissements dans le cadre du plan de relance départemental 2022-2025

M. le Maire informe les membres du Conseil qu'une subvention de 20 000 € est susceptible d'être allouée à la commune dans le cadre du plan de relance départemental.

L'affectation de cette somme est laissée à la libre appréciation des communes.

M. le Maire demande donc à ses conseillers de décider à quelle opération d'investissement ils souhaitent affecter cette subvention.

Après réflexion et débat, le Conseil Municipal décide de demander l'octroi de cette subvention pour l'aménagement des parkings de la salle polyvalente et de l'école.

Il autorise également M. le Maire à signer la convention de relance avec le Département.

- Informations sur les frais de déplacement des élus :

Il a été abordé lors de la réunion préparatoire du budget la question des frais de déplacement et de représentation des élus de la commune. En effet, ceux-ci peuvent bénéficier de remboursement de ces frais dès lors qu'ils sont considérés comme nécessaires au bon accomplissement de leur mandat.

Sont remboursables les frais de déplacement pour les réunions ou formations hors de la commune en véhicule personnel ou en transports en commun, ainsi que les frais de péage ou de stationnement.

Ces frais doivent pouvoir être justifiés, soit par un ordre de mission, soit par un justificatif de paiement. Une délibération précisant le barème de remboursement doit également être prise en ce sens.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils souhaitent ou non autoriser le remboursement par la commune des frais de déplacement et de représentation des élus de Degré. Après réflexion, le Conseil Municipal décide d'autoriser le remboursement de ces frais par la commune et la prise de la délibération selon le barème officiel.

Conseil Municipal du 22 mars

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2022 de la section d'exploitation du budget principal de la commune. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes de fonctionnement :
168 499,76 €

En recettes d'investissement :
71 706,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 POUR LE BUDGET LOTISSEMENT

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2022 de la section d'exploitation du budget Assainissement. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes de fonctionnement :
51 185,62 €

En recettes d'investissement :
67 133,85 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2022 de la section d'exploitation du budget Assainissement. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes de fonctionnement :
74 586,13 €

En recettes d'investissement :
186 027,28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2023 comme suit :

Budget Principal :
Section Fonctionnement : 1 076 957,15 € /
Section Investissement : 589 487,32 €

COSNET TP
vous aménage l'espace
Francis Cosnet
DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr
DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

Création & Entretien des jardins
C.P.H. Paysage
• Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
• Cour en enrobé
72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Budget Assainissement :
Section Exploitation : 165 687,93 € /
Section Investissement : 222 358,04 €

Budget Lotissement Le Chanvre :
Section Fonctionnement : 1 010 356,24 € /
Section Investissement : 846 243,91 €

CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA POSE DE GRILLES DE PROTECTION À L'ATELIER COMMUNAL

Après étude des devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société AFM et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Conseil Municipal du 13 avril

DÉCÈS D'UN ADJOINT AU MAIRE - DÉCISION DE SUPPRESSION OU DE MAINTIEN DU POSTE

Suite au décès de M. Joël PICANTIN, 4ème adjoint au Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- Suppression d'un poste d'adjoint

- Election parmi les conseillers municipaux d'un nouvel adjoint

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De décider de l'élection d'un nouvel adjoint

- Que l'adjoint à élire prenne rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus, ceux-ci remontant dans l'ordre du tableau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les propositions ci-dessus à l'unanimité moins une abstention.

Suite à cette délibération, M. Laurent MOISÉ a été élu 4ème adjoint. Le procès-verbal de cette élection est joint en annexe du compte-rendu.

TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE FISCALE 2023

Monsieur Le Maire rappelle que chaque année il convient de voter le taux des taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Après réflexion, le Conseil municipal décide de maintenir pour l'année fiscale 2023 les taux de 2022, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	38.30% (dont part départementale : 20,72%)
Taxe sur le Foncier non bâti	33.38 %
Taxe d'habitation	18,18%

TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Le Conseil Municipal est chargé de délibérer sur les tarifs de l'année 2023. Après réflexion, il décide de ne pas modifier les tarifs actuels et les reconduit pour l'année 2023.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 21 RUE DU CORMIER

M. le Maire informe le Conseil municipal que maître DROUET-LEMERCIER, notaire au 14 avenue Pierre MENDES-FRANCE, 72000 LE MANS (SARTHE) est chargé de la vente de l'immeuble situé 21 rue du Cormier à Degré 72550, cadastré section AA n°13 d'une superficie de 761m² appartenant à Monsieur ROSIN Matthieu.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

Conseil Municipal du 31 mai

DÉTERMINATION DU PRIX DE L'ABONNEMENT À L'ASSAINISSEMENT ET DU M³ D'EAU CONSOMMÉ POUR L'ANNÉE 2023

M. le Maire rappelle que chaque année, il convient de procéder au vote des tarifs de l'abonnement au réseau d'assainissement et du m³ d'eau consommé.

Après étude du budget Assainissement de l'exercice 2022, il est proposé d'augmenter soit de 2%, soit de 3% le prix de l'abonnement au réseau (fixé pour 2022 à 77,71 €) et du prix du m³ d'eau consommé (fixé pour l'année 2022 à 1,27 €). Les nouveaux tarifs proposés sont donc de **79,26 €** pour l'abonnement et de **1,30 € par m³** d'eau consommé pour une augmentation de **2%**, ou de **80,04 €** pour l'abonnement et de 1,31 € par m³ pour une augmentation de **3%**.

Après réflexion, le Conseil Municipal valide la décision d'augmenter les tarifs d'abonnement et du m³ d'eau consommé de **2%**, soit **79,26 €** et **1,30 €** respectivement.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés à diverses entreprises pour l'impression des bulletins communaux de juillet et décembre 2023. Après étude des tarifs et des services proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société K-PRIM pour réaliser l'impression des bulletins communaux de juillet et décembre 2023 et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN PORTILLON INTERPHONE À L'ÉCOLE

M. le Maire rappelle à ses conseillers qu'il est nécessaire, dans un souci de sécurité, de remplacer le portillon d'entrée de l'école de la commune. Plusieurs entreprises ont été contactées afin d'obtenir des devis. Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société DREAM ELEC pour la fourniture et la pose du portillon à l'école et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

M. le Maire rappelle à ses conseillers que le panneau d'affichage électronique de la commune est en panne depuis plusieurs mois et doit être remplacé. Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis. Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Lumiplan pour la fourniture du panneau d'affichage électronique et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE À LA MAIRIE

M. le Maire rappelle à ses conseillers que le panneau d'affichage papier de la commune a été enlevé depuis plusieurs mois et doit être remplacé. Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis. Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Comat & Valco pour la fourniture du panneau d'affichage de la mairie et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE D'UNE TABLE DE PIQUE-NIQUE

M. le Maire rappelle à ses conseillers municipaux qu'il a été prévu dans le budget 2023 l'achat d'une table de pique-nique destinée à être installée dans le parc derrière la mairie. Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis. Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Comat & Valco pour la fourniture d'une table de pique-nique et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

INTÉGRATION DU NOUVEAU CITY-STADE DANS LE CONTRAT D'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Mme BOUTELOUP informe le Conseil Municipal que, comme tout bâtiment public, le nouveau city-stade de la commune doit être assuré contre les divers dommages. Elle propose donc de l'inclure dans le contrat VILLASSUR de la commune qui protège déjà les autres bâtiments publics de la commune. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

LOTISSEMENT « Le Chanvre »



La phase provisoire du Lotissement « LA MARE » est en grande partie terminée.
Il reste à achever quelques travaux dans la zone « humide ».



Afin que cette phase soit achevée, il reste à l'entreprise PIGEON de terminer l'aménagement de la zone autour de la Mare, et de dessiner les voies piétonnières. Celles-ci seront délimitées une fois que certaines propriétés seront construites.

Le bassin de rétention déjà existant a été nettoyé de toute végétation et une rampe d'accès a été faite afin que le nettoyage puisse se faire en toute sécurité.

Les premières constructions ont fait leur apparition et certaines sont déjà bien avancées et terminées.

Il reste des parcelles à vendre, vous pouvez en parler autour de vous car il fait BON VIVRE à DEGRE !



Bassin

CIMETIERE DE DEGRE

La troisième et dernière phase vient de s'achever, en mai, dans le cimetière. Un long travail de six années se termine entre recherche des descendants, procédure d'abandon des concessions, et ensuite nettoyage et relevage des tombes abandonnées par des professionnels. Maintenant, il reste à la commune de réfléchir à un nouvel et futur aménagement de celui-ci.



AD GARAGE PICAULT EXPERT

Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture

Vente neuf et occasion

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

UN LOGO POUR DEGRE



BUDGET DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Voici comme chaque année le budget prévisionnel des dépenses d'investissement pour 2023 :

Opération	Budget N-1	Nouveau budget	Détail des opérations	Détail des coûts
Ateliers communaux	1 000 €	5 300 €	Sécurisation de l'atelier	5 300 €
Equipements sportifs	88 566 €	2 660 €	Table derrière mairie Table ping pong city stade Remplacement poubelle city stade	660 € 1500 € 500 €
Cantine	3 120 €	3 000 €	Isolation plafond Desserte Matériel informatique	2000 € 700 € 300 €
Ecole primaire	16 097 €	7 780 €	Matériel informatique Portillon école Stores dans une classe Audit énergétique école	800 € 2000 € 3000 € 1980 €
Epicerie	16 771 €	0 €	-	-
Equipements cultures	25 111 €	6 500 €	Changement frigo salle polyvalente VMC salle saint Joseph Eclairage derrière salle polyvalente Menuiserie annexe salle des associations	1000 € 300 € 200 € 5000 €
Cimetière	8 040 €	11 100 €	3ème phase de travaux Conventionnement CAUE	9600 € 1500 €
Voirie	101 100€	101 500 €	Conventionnement CAUE (bourg) Atesart (bourg) Parking salle polyvalente et école Restauration voirie route de Lavardin	2500 € 2000 € 71 000 € 26 000 €
Eclairage public	0 €	1 000 €	Eclairage allée derrière mairie	1000 €
Mairie	3 500 €	16 400 €	Panneau d'affichage papier Eclairage derrière mairie Panneau lumineux d'informations Logiciels Mairie	1500 € 1000 € 10 000 € 3900 €
Eglise	15 000 €	0 €	-	-

Il s'agit bien de prévisions, et cela dépend des aléas et des changements de priorités que nous pouvons rencontrer en cours d'année.

ARGENT DE POCHE 2023

Compte tenu du succès rencontré par les opérations précédentes, les élus communautaires et municipaux, s'organisent pour mettre en place de nouveaux chantiers à l'occasion des prochaines vacances scolaires.

Plusieurs opérations «Argent de poche» sont programmées pour les congés d'été et dans cette perspective, nous demandons aux jeunes intéressés de s'inscrire le plus rapidement possible.

Ce dispositif permet la réalisation de petits chantiers de proximité par des jeunes de 15 à 18 ans participant à l'amélioration du cadre de vie en échange d'une indemnisation.

La collectivité propose plusieurs chantiers de peinture au sein de l'école Claude Monet :

- Soubassement de la classe CM1 – CM2.
- Poteaux du préau, barrière, petits meubles et porte du logement.

La commune fournira les matériaux et moyens de protection nécessaires pour la réalisation de ces chantiers durant les semaines 29 et 30.

Le dépôt des dossiers auprès des services de l'Etat, l'inscription des jeunes, la répartition dans les chantiers, le versement de «l'Argent de poche» sont pris en charge par la communauté de communes.

Le dispositif est cofinancé par la Mutualité sociale agricole.

VIE SCOLAIRE

Les élèves ont pu agrémenter leurs heures de cours par des sorties sportives et culturelles :

- Piscine de la Grande Section au CM2
- Rencontres avec d'autres écoles (jeux collectifs, lutte, endurance, rugby, handball et orientation)
- Spectacles aux Saulnières et à la salle des concerts du Mans
- Visite d'une ferme de Degré



Maison de la prairie - Arche de la nature (PS-MS)



Rencontres Danse à l'Envol - La Bazoge (GS-CP)



Terra Botanica (CM1-CM2)



Château du Lude (CE1-CE2)

L'équipe enseignante se joint à moi pour remercier les Degréens qui contribuent au bon fonctionnement de l'école, qu'ils soient parents, anciens parents d'élèves, membres de l'APE, personnels municipaux ou élus.

La directrice

VOTRE AGENCE GROUPAMA
CONLIE
Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90
Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé
Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

LA QUINTE
Idée Déco
ARTISAN
PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
Vincent BAPTISTE
Tél : 06 70 12 87 10
E-mail : idee.deco72@gmail.com

Association des Parents et Amis de l'école Publique de Degré
24 Rue principale - 72550 Degré
N° W723000105

APE - Association des Parents d'Elèves

Une deuxième partie d'année riche en événements et en rencontres entre associations !

Effectivement, nous avons débuté cette année 2023 avec notre journée jeux et rencontres le 21 janvier dernier. Ceci en collaboration avec l'association Degré cadre de vie (que nous tenons à remercier), et qui a pu présenter la fabrication du jus de pomme, ainsi que le jardin en trou de serrure aux personnes présentes.

Vous étiez nombreux, entre amis ou en famille, à venir partager un moment autour de jeux de sociétés, prêtés par l'APE. Une journée qui a été agréable à organiser pour nous, les membres de l'équipe ; et appréciée par les participants, d'après les retours.

Nous avons poursuivi notre calendrier avec le Carnaval et sa soirée dansante le 11 mars. Cette journée a commencé par un défilé dans les rues du village avec de nombreux chars fabriqués par les associations suivantes : le Comité des fêtes de Degré, Au p'tit Marché Degréen, Lire à Degré, et L'APE. De plus, le bonhomme à brûler, fabriqué par les élèves de l'école et leurs maîtresses, était transporté par une des voitures anciennes d'un habitant de Degré, passionné de vieilles mécaniques. Une vraie réussite au niveau inter-associations, ambiance, repas et bénéfices. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à ce beau projet : Bénévoles, associations du village, agriculteurs de Degré et la Quinte, Mairie, ainsi que nos DJ et cuisinier préférés.

L'APE a également proposée une vente de saucissons en avril dernier. Nous avons eu de nombreuses commandes et de bons retours sur la qualité des produits. Et pour finir l'année en beauté, avec le soleil, le 25 juin dernier, la fête de l'école a eu lieu.

En commençant par le fameux spectacle des enfants et leurs maîtresses, suivi d'un repas froid sur commande. Et enfin les activités proposées par l'APE tout au long de la journée.

Un évènement qui n'aurait pas pu avoir lieu sans TOUS les parents bénévoles qui ont répondu à l'appel ! Merci à eux !!! Pour ce nouveau bureau de l'APE, créé en septembre dernier, le bilan global est plus que satisfaisant : Que ce soit au niveau de la diversité des événements, des retours en général, de l'ambiance dans l'équipe, ainsi qu'un bilan financier positif.

Malgré cela, nous recherchons de nouvelles têtes pour la rentrée 2023/2024 afin d'éviter un « essoufflement » des membres du bureau au fil des années, comme cela a pu se produire par le passé. Nous sommes plusieurs à se représenter pour l'année à venir, et souhaitons transmettre, au fur et à mesure, à de nouveaux parents.

Différentes propositions pour l'an prochain :

- Récolte de pommes dans les vergers de Degré, puis pressage et fabrication de jus de pomme.
- Baby-broc
- Maintien ou non du carnaval selon le calendrier de l'association.

Si vous avez des nouvelles idées (événements ou autres), n'hésitez pas à nous les transmettre par mail ou via la boite aux lettres de l'APE. Cela peut être anonyme.

Nous vous retrouvons en septembre avec notre assemblée générale, dont la date vous sera communiquée dès la rentrée !

Très bonnes vacances à tous.

Le bureau de l'APE de Degré







Degré Cadre de Vie

Une naissance, un arbre, à Degré

Treize enfants sont nés dans des familles degréennes en 2022 (le même nombre qu'en 2021).

Onze familles étaient présentes le dimanche 8 janvier 2023 à 10h30 afin de planter l'arbre choisi par eux pour leur enfant.

L'année dernière des arbres fruitiers avaient été plantés. Cette année, c'est le début d'une haie champêtre autour du plan d'eau qui a été commencée. La perspective est de continuer cette haie l'an prochain pour les naissances 2023.

Les trous de plantation avaient été creusés deux semaines auparavant par des membres de l'association Degré Cadre de Vie et deux papas qui avaient répondu présents. Chaque trou avait ensuite bénéficié de l'apport d'un seau de compost. Avant de planter l'arbre, les parents devaient mélanger le compost avec la terre qui servait de plansonnière au jeune arbre et la terre d'excavation, très argileuse.

Une nappe de chanvre épaisse a ensuite entouré le pied de l'arbre pour conserver l'humidité et freiner la repousse de l'herbe. Un grillage haut de 50 cm a été mis en place pour préserver le jeune arbre de l'appétit des animaux, grillage fixé par trois poteaux de châtaignier soigneusement confectionnés et écorcés par un membre de l'association.

Et une petite plaque indiquant le prénom et la date de naissance de l'enfant ainsi que le nom de l'arbre a été fixée. Les arbres sont de petite taille ; ils viennent d'une « réserve » privée et… gratuite. Mais la vie ne commence-t-elle pas elle-aussi en « petit modèle » ? Le bébé et son arbre grandiront de concert !

Chaque famille présente a été prise en photo devant l'arbre planté et cette photo leur a été envoyée par mail.

Les jeunes parents ont beaucoup apprécié ce moment, ils ont abondamment remercié l'association pour cette action symbolique.

Certains nous ont même adressé des petits messages bien agréables comme celui-ci :

« Nous tenions à vous remercier pour notre fille Augustine qui aura la chance de voir grandir son arbre en même temps qu'elle. Nous ferons en sorte que tous deux aient une belle vie. Merci beaucoup. Bonne journée à vous. »



« Un érable pour Margot »



« Creuser son trou »

LG CHARPENTE
Ex Portier-Dorizon
CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE
Neuf et restauration
Jérome ROCHER
Tél : 06.09.13.61.94
72 550 CHAUFOUR NOTRE DAME

s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES
"Les petits Cours" 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarlpeltier@orange.fr

Le Jardin en trou de serrure : un mini jardin participatif ?

Nous espérions que ce petit jardin serait investi par les enfants de l'école pour y faire des plantations (c'était l'idée lorsqu'il a été créé) mais finalement, il est resté en l'état. Il a accueilli des hôtels à insectes. Une personne (que nous remercions) y avait planté des salades ; elles ont bien poussé mais… personne n'a osé les prendre quand elles étaient bonnes à manger et elles ont monté.

Depuis, la végétation sauvage s'est emparée du lieu. Qu'en faire ? Le détruire après pas mal d'heures et d'énergie consacrées à sa réalisation, cela nous semble dommage. Il existe, faisons-en quelque chose d'agréable ! Une idée : y planter des aromatiques - comme par exemple, de la sauge, du thym, de la sarriette (des plantes peu gourmandes en eau…) - qui seraient à la disposition de qui en aurait besoin. Avec des campanules des murailles pour un décor floral persistant et sans souci ? L'association est preneuse de vos suggestions et commentaires.

La vie de la Boîte à livres

(sous l'ancien abri bus)



Installée depuis deux ans maintenant, elle semble bien fréquentée ; son contenu se renouvelle au gré des apports et des « cueillettes ».

Il y est même parfois bien rangé par des petites mains soigneuses. Nous sommes ravis qu'elle continue à remplir sa fonction et veillons à son entretien.

« On trouve de tout dans la Boîte à Livres : comment marcher avec des talons aiguilles, tout pour réviser son anglais, se laisser emporter dans la fantaisy… »

Patrick Coubard, Denis Delhommeau, Gérard Gasnier, Anne-Marie Guitton, Yannick Lechat, Daniel Ronel, membres du bureau de Degré Cadre de Vie vous souhaitent un bel été.

Contacts Degré Cadre de Vie :

Mail : *association.dcv@laposte.net*
Tél. du président, Gérard Gasnier : 02.43.27.41.06

Des nouvelles du CRI 72

(**C**ollectif pour la **R**eprésentation des **I**ntérêts des riverains de la LGV Paris-Rennes)

Toutes les personnes engagées dans la procédure contre Eiffage et SNCF Réseau sont impatientes de voir enfin aboutir leur demande d'indemnisation. Les requêtes ont été déposées en 2020 et cela fait maintenant six ans (depuis le 2 juillet 2017) que les riverains subissent les nuisances diverses sans que rien ne change ni que se profile la moindre amélioration.

Or, très récemment, ERE (Eiffage Rail Express) vient d'avoir une nouvelle initiative pour retarder au maximum la tenue d'un jugement au Tribunal Administratif : il a produit un deuxième mémoire pour demander des expertises judiciaires !

Nous espérons que le TA n'y donnera pas suite et ne se laissera pas abuser par ces manœuvres dilatoires et qu'il programmera le jugement dans un délai raisonnable. C'est bien sûr un nouveau rebondissement contrariant pour les requérants. À l'évidence, les responsables parient sur la lassitude, l'usure des volontés, voire le décès des intéressés !

Mais les requérants, à juste titre, convaincus du bien-fondé de leur requête, n'entendent pas lâcher l'affaire.

Le CRI 72 a tenu son Assemblée générale le 15 mars 2023 à Neuville-sur-Sarthe, avec la présence du cabinet Huglo-Lepage en visio-conférence : Maître Corinne Lepage, Maître Madeleine Babès et Benjamin Hugo ont répondu aux questions des requérants.



www.petites-moulines.fr

GITE
de grande capacité
- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65

Romain VIOT - EARL La Drouerie
Charcuterie à la ferme



La Drouerie 72650 TRANGÉ
06 85 97 67 56

Vous pouvez retrouver nos produits :

Au « p'tit marché degréen » à DEGRÉ :
Du mardi au dimanche.

Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :
Du Mercredi au Samedi.

VIE ASSOCIATIVE

Au P'tit Marché Degréen





Voici déjà l'été qui arrive, et votre épicerie «Au P'tit Marché Degréen» entame sa 13ème année de fonctionnement.

Les équipes se succèdent et nous sommes toujours animés par la volonté d'offrir un service de qualité au sein du commerce de proximité de la commune.

Nous avons souhaité bénéficier d'une meilleure visibilité. Après la pose de panneaux sur les routes parallèles à la commune, une enseigne a pris place sur le mur de l'épicerie côté rue. Une seconde est en attente pour être placée côté parking lorsqu'une nacelle sera disponible.

Afin de dynamiser notre espace, un marché de producteurs a eu lieu le samedi 1er avril avec la participation de 5 fournisseurs. A l'issue de ce marché, un barbecue était organisé afin de rassembler bénévoles et fournisseurs et ce dans une ambiance très conviviale.

Un second marché de fruits et légumes s'est déroulé le 13 mai auquel se sont jointes 2 artisanes : Linda Guilloux, Crêpière Paysanne et Céline Gaillard, Réparatrice de vélos.

A ces animations ponctuelles, le café offert le 1er dimanche de chaque mois présente un espace de rencontre sympathique pour échanger et faire connaissance.

Le local situé face l'épicerie dit «Annexe» est appelé à recevoir des animations sur différents thèmes.

A cet effet un groupe de travail pour des réalisations culinaires, composé de 4 bénévoles a été créé. Une information sera communiquée dès l'organisation d'atelier.



Changement de personnel

Le début 2023 a été marqué par un changement de personnel. Nous avons été amenés à pourvoir au remplacement d'Anne Laure. Kelly Pottier a été recrutée le 10 janvier 2023 ; avec Aurélie elles forment un bon binôme. Nous remercions chaleureusement nos deux vendeuses pour leur engagement et leur sérieux.

Visite du centre de tri

Afin de sensibiliser à la réduction des emballages, nous avons organisé en collaboration avec la Mairie, une visite du centre de tri des déchets Valor Pôle 72 le 19 avril. C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur les produits vrac que nous proposons en magasin.

Défilé du carnaval

L'association Au P'tit Marché Degréen tient à participer aux animations proposées dans la commune, pour le carnaval un char de l'épicerie participait au défilé.



L'Assemblée générale du 2 juin a permis au public de mieux comprendre le fonctionnement de l'épicerie et de faire connaissance avec les bénévoles.

De nouvelles personnes sont toujours bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour cela vous pouvez vous adresser au magasin. Que tous ceux qui s'investissent d'une façon ou d'une autre soient remerciés pour le temps qu'ils donnent. Sans les bénévoles, l'épicerie ne pourrait pas fonctionner.

Nos remerciements vont également à M. le Maire et son conseil dont le soutien est sans faille dans les projets et investissements.

L'épicerie reste ouverte pendant les vacances.

Passez tous un bon été, faites le plein d'énergie et nous comptons sur vous à la rentrée.

Le bureau

Notre visite à Valor Pôle

* * *

Ce mardi 25 Avril, en fin de matinée, nous étions onze personnes de Degré (dont Monsieur le maire et trois jeunes ados) à venir visiter le centre de retraitement des déchets valorisables du Mans ; visite à laquelle tous les habitants de la commune étaient conviés par voie d'affichage.
C'est là que sont traités nos déchets collectés dans les bennes du bourg.
Pour cette visite nous sommes reçus fort aimablement par un employé du centre qui vient de raccompagner un autre groupe de personnes.
Il nous présente tout d'abord sa société, un organisme privé appartenant au groupe Suez. Le pôle du Mans a en charge le traitement de 50 000 tonnes de déchets ce qui représente la production d'un bassin de population de 800 000 habitants, soit une grande partie de la population sarthoise.
Un contrat est passé entre le Département et cette usine qui paie une redevance à la tonne collectée à l'autorité départementale.
Les déchets récupérés lors des collectes ne sont pas mélangés à ceux d'autres communes ce qui permet à un agent d'effectuer des contrôles aléatoires pour noter la qualité du tri. Les camions sont pesés à leur arrivée puis un prélèvement d'une quarantaine de kilos est analysé.
Il ressort de ces contrôles que le tri est effectué de façon plus ou moins correcte selon la provenance. Une moyenne réalisée laisse apparaître un taux « d'erreur » de 25% soit environ 12 000 tonnes de déchets qui n'ont rien à faire dans ce circuit.
Ces déchets mal triés sont ensuite renvoyés vers l'usine d'incinération de la Chauvinière. C'est un surcoût important conséquence de l'incivilité de quelques individus.
Il est rappelé que ce surcoût est répercuté aux Communautés de Communes concernées qui elles-mêmes vont les ajouter dans la redevance des citoyens que nous sommes.
Parmi ces déchets non valorisables on retrouve des sacs d'aspirateurs remplis qui, lorsqu'ils arrivent sur les tapis de tri, éclatent et rendent l'air de l'atelier irrespirable. On trouve aussi du petit électroménager, des couches culottes « remplies », parfois des bêtes crevées et pire encore des batteries qui peuvent provoquer des débuts d'incendie. La liste n'est bien entendu pas exhaustive.
Notre guide nous explique ensuite ce que doit être un bon tri. En règle générale il faut s'en tenir aux emballages, peu importe qu'ils soient propres ou sales.
Nous lui posons quelques questions dont il ressort que l'on peut laisser les opercules sur les pots de yaourts. Que les rasoirs jetables ne peuvent être traités (plastique et métal sur un même support). Qu'il est préférable de ne pas emboiter plusieurs pots de yaourts ensemble ou encore de remplir une boite de conserve vide avec d'autres objets.
Nous allons ensuite visiter les machines qui font un premier tri : les papiers, les bouteilles plastiques de différentes couleurs qui ne sont pas valorisées de la même façon.
L'usine fonctionne en deux huit, (une équipe le matin et une l'après-midi) composées d'une vingtaine de personnes chacune, elles finalisent le travail des machines qui sont loin d'effectuer un travail parfait.
Ces personnes ont des conditions de travail difficiles. Elles sont debout, remuent sans arrêt leurs bras et doivent avoir une attention soutenue pour ne pas laisser passer des objets intrus, le tout dans un environnement bruyant et malodorant.
En général, il n'y a pas de tri la nuit, celle-ci étant réservée à la maintenance des machines et des locaux.
Toutes les personnes présentes ont trouvé cette visite intéressante et utile.
Nous ne pouvons qu'encourager les degréens et degréennes à effectuer cette démarche... gratuite, au demeurant.
La visite Valor Pôle 72 a été décidée dans le cadre de la journée citoyenne. L'épicerie « Au P'tit Marché Degréen » a pris l'initiative d'organiser cette visite en collaboration avec la mairie.

Commission Résilience

La commission s'est réunie pour la première fois en mairie le 25 janvier, puis début mars 2023. Nous avons commencé par nous demander ce que le concept de résilience signifiait pour nous et comment, en tant que Mairie, nous pouvions mettre des choses en place.
Nous en avons conclu que notre résilience tiendrait dans le fait de nous préparer à des changements de vie et de modes de consommations, et à faire face à des événements météorologiques dont nous n'avons pas forcément l'habitude, dus au dérèglement climatique. Ceci tout en favorisant la cohésion et l'entraide des degréennes et degréens. En quelque sorte préparer une forme d'autonomie du village, noyau dur et sécurisant en cas de difficultés extérieures…
Partant de cette base nous avons pu définir les différents axes de travail et apporter déjà quelques idées à approfondir :

Energie / Eau : Comment s'organiser en cas de coupures prolongées de courant, en cas de pénuries d'eau ou de carburants ? Faut-il faire un stock ? Faut-il nous équiper d'un groupe électrogène de secours ? Pour ce qui est de l'eau, nous avons, par exemple, fait face récemment à une longue période de sécheresse, suivie d'orages violents. La terre asséchée et fissurée était trop dure pour pouvoir absorber l'eau qui a finalement simplement ruisselé sur le sol sans s'infiltrer en profondeur jusqu'aux nappes phréatiques… On sait déjà que ces événements vont se reproduire et s'amplifier. Pourquoi ne pas installer des récupérateurs d'eau ou citernes partout où on le peut (gouttières des mairie, école, maison des associations, salle des fêtes…) et encourager les habitants à nous suivre ? De cette façon, nous pourrions nous dire qu'il y a au moins un (ou plus !) système de récupération dans chaque jardin, sur chaque terrain. Nous pourrions ainsi éviter de surcharger les sols avec l'eau de nos toits au moment des orages et la redistribuer lorsqu'elle viendrait à manquer pour nos potagers par exemple. Ne faut-il pas pousser encore plus les économies et réfléchir à l'installation de toilettes sèches là où cela nous semble possible ? Cela peut paraitre extrémiste mais quand on sait que certains villages de France manquent déjà d'eau potable et qu'à chaque chasse d'eau tirée ce ne sont pas moins de 9 litres d'eau potable gaspillés il y a de quoi se poser des questions, non ?

Alimentation : Si les carburants viennent à manquer, des difficultés de réapprovisionnement des magasins en découleront forcément. Comment nous organiser dans ces cas-là ? Faut-il également envisager de faire un stock alimentaire ? L'idée d'un potager collaboratif a aussi germé… On peut l'imaginer géré par les Degréens sur la base du volontariat, qui pourraient « encadrer » nos petits écoliers lors d'ateliers réguliers afin de l'entretenir, de voir pousser leurs fruits et légumes pour ensuite les récolter et les déguster à la cantine ? Peut-être est-ce le secret pour apprendre à nos enfants à aimer les courgettes, les haricots verts et les navets !

Réduction de nos déchets : Promouvoir l'utilisation de composteurs municipaux. Deux sont installés dans la rue des noyers et étaient tenus par Jean-Michel, notre employé municipal, à certains horaires mais sont maintenant fermés dû à un mauvais usage… Peut-être pourrions-nous les déplacer au niveau du potager partagé si le projet se concrétise et tous ensemble retenter l'expérience de façon plus consciencieuse ? Il faudrait également continuer à trier et recycler ce qui peut l'être. Encourager l'achat en vrac car le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit. Réfléchir à la bouteille consignée ? Il y a justement une nouvelle offre de ce type en Sarthe !

Entraide entre les habitants : Nous avons déjà mis en place deux registres (consultables en mairie) où chaque personne intéressée peut s'inscrire : Un pour le covoiturage (entraide et réduction des émissions de gaz à effets de serre !) et un pour des échanges de biens et/ou de services. Par exemple : Joseph possède une machine à coudre, il veut bien coudre vos vêtements pendant 1h, et en échange vous tondez son gazon, ou bien vous lui enseignez l'italien ou les doubles intégrales pendant 1h ! Martine vous prépare un de ses excellents plats de lasagnes dont elle a le secret et en échange vous mettez votre remorque à sa disposition pour un trajet à la déchetterie ! Etc…. Basé sur l'entente mutuelle, la solidarité, l'équité et déclinable à l'infini !

Préparation aux événements climatiques extra-ordinaires : Tempête, canicule… Faut-il prévoir un système résilient d'alerte de la population, donc autre que moderne (internet, panneau d'affichage etc..)? Pour faire face aux épisodes de canicule, pourquoi ne pas par exemple créer des « zones fraiches » dans le village en plantant des arbres et en continuant de nous réapproprier l'étendue d'eau proche de la zone de dépôt des déchets verts comme cela a été commencé lors des opérations « 1 enfant = 1 arbre » menées depuis deux ans avec Degré Cadre de Vie. Vaste chantier ici que de réhabiliter cet endroit mais il pourrait devenir un lieu de retrouvailles « à la fraiche » pour les villageois !

Voilà des pistes de réflexion, qui restent à explorer, les réponses restent à trouver et c'est pour cela que nous avons souhaité cette commission publique, afin que chaque habitant de Degré qui se sente concerné puisse l'intégrer pour exposer ses idées et « mettre la main à la pâte ». N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont nécessaires !

La mairie

VIE ASSOCIATIVE

Degré Rando Nature



L'année 2023 a débuté par l'Assemblée Générale qui a eu lieu le mercredi 11 janvier. La quarantaine de personnes qui s'étaient réunis à la salle des Associations de Degré ont pu assister à la présentation du rapport moral et financier par Joël Vallée, le président.

Le programme pour la saison 2023 fut ensuite distribué et expliqué aux adhérents, les randonnées ont toujours lieu le quatrième dimanche de chaque mois sauf exception. A noter, pour cette nouvelle saison une baisse des effectifs puisque seulement 42 personnes ont renouvelé leur adhésion sur les 50 de l'année précédente. La cotisation est restée inchangée à 10€ pour l'année.

Quelques options ont été retenues lors de cette assemblée générale, en septembre 2024 il sera proposé aux adhérents une sortie sur un weekend avec une nuit en gite.

La troisième édition de notre rando gourmande se déroulera en 2025, la date restera à déterminer.

Il est toujours possible d'adhérer à notre association, pour cela, contactez le président au 06 81 83 16 54 ou un membre du bureau.

Ci-dessous le programme pour le second semestre 2023 :

- 23/07/2023 YVRE LE POLIN
- 27/08/2023 LE MANS (Arche de la Nature)
- 24/09/2023 TASSILLE
- 22/10/2023 LA BAZOGE
- 26/11/2023 ETIVAL
- 17/12/2023 LE MANS

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite un très bel été.

Degré Football Club

Une saison 2022/2023 inédite dans le club de Degré. Bravo à l'équipe A pour le très beau parcours de la coupe de district, éliminée en quart de finale par le club de Gazélec vainqueur de la coupe. La même équipe termine 2ème en championnat de D2. Une belle équipe sur la prestation collective. Des matchs agréables à regarder le week-end. Félicitations à l'équipe B qui termine 1ère de leur groupe en 4ème division avec un total de 17 matchs gagnés, 1 nul et 2 défaites. 57 buts de marqués contre 19 encaissés. Meilleure défense de la poule, encore bravo !

L'équipe féminine termine 4ème sur les deux phases jouées. Merci à elles pour leur beau parcours malgré sa création il y a peu. Après cette magnifique saison terminée, c'est l'occasion de remercier tou-te-s les joueurs/ joueuses et dirigeants pour leur investissement sans lequel tout cela n'aurait pas été possible.

La vie d'un club est cyclique, il y a des hauts et des bas, nous sommes aujourd'hui dans une phase ascendante. Malgré la bonne ambiance qui règne dans le club et avec la qualité des joueurs présents pour maintenir notre projet et cette belle dynamique, il a été décidé en accord avec le club de Trangé / Chaufour-Notre-Dame de fusionner pour ne faire qu'un seul club. Notre volonté étant d'avancer et de s'unir pour aller plus loin.

Degré FC : Devient :

Le FC Degré vous souhaite de bonnes vacances. A tous les lecteurs, nous vous attendons nombreux pour une nouvelle aventure dès la rentrée sur nos terrains, sachant que les matchs de la première phase se joueront à Degré. Pour jouer, encadrer, arbitrer, devenir dirigeant de notre nouveau club, le T C D Trangé/ Chaufour/Degré, vous serez les bienvenu-e-s.





Association Paroissiale

Dans le cadre de la « Nuit des églises » nous avons proposé vendredi 23 juin un récital de harpe celtique et chants avec la talentueuse Charlaine Epinal.Nous remercions toutes les personnes qui y ont assisté, ainsi que ceux qui ont œuvré pour proposer ce temps de rassemblement dans notre église Saint Martin de Degré.

N'oublions pas la soirée paroissiale toujours aussi conviviable qui a eu lieu cette année le 13 mai à la Quinte.

Bel été à tous





Générations Mouvement

Générations Mouvement

C'est avec satisfaction que nous comptons 55 adhérents. Beaucoup de sorties et voyages prévus. Un buffet campagnard qui aura lieu le 7 juillet et celui de fin d'année prévu actuellement le 7 décembre, à la salle polyvalente. Les adhésions sont toujours ouvertes, au prix de 18 euros l'année. On compte sur vous.

La présidente, Josiane Descat
Tél.: 02 43 28 15 29 ou 04 68 62 67 62

Lire à Degré

Lire à Degré
Bibliothèque municipale

Après deux années difficiles, nous avons pu retrouver le chemin d'une soirée théâtre sur Degré avec cette année la troupe de Pruillé Le Chétif. Ce fut un excellent moment de détente et de convivialité. Le retour positif des personnes présentes nous motive à renouveler cette expérience l'année prochaine.

Nous essaierons de mettre en place après la rentrée de septembre des après-midi conte pour de jeunes enfants et leurs parents. Nous l'avions déjà proposé une fois l'année dernière. Les personnes présentes avaient apprécié. Si ce projet se concrétise, nous communiquerons sur les dates dès qu'elles seront arrêtées.

Nous rappelons qu'il est possible de s'inscrire toute l'année. Ce service culturel ne vit que s'il est fréquenté.Nous proposons un large choix d'ouvrages pour enfants mais aussi pour adultes. Tous les ans, nous renouvelons plus de 500 livres grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale et une fois par mois, nous pouvonsrecevoirdescommandespasséespournos lecteurs par le biais d'une navette. Les inscriptions pour l'année (civile) restent inchangées de 12 €.



Pendant la période estivale, nous vous proposons 2 permanences :

- Mercredi 12 juillet de 14h00 à 15h30
- Mercredi 16 août de 14h00 à 15h30

Les horaires seront de nouveau normaux avec 3 permanences par semaine à partir du 13 septembre.

- Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30 et vendredi 16h30à 18h00

Il est possible de nous transmettre des messages sur l'adresse électronique suivante : *lireadegre@free.fr* et de retrouver des informations sur notre site *http://lireadegre.free.fr*

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite une bonne et sereine période estivale et vous donne rendez-vous pendant l'été lors de nos permanences ou à partir du 13 septembre.

« Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade »

Citation de Julien GREEN

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du CAMION IL GRANDO
Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !
Le lundi, place de l'église à DEGRÉ
de 17h45 à 20h15
Réservations : 06 05 20 31 64

MAÇONNERIE - TERRASSEMENT
S.A.R.L. LEFAUX
Neuf / Restauration - Ravalement - Carrelage - Bâtiment industriel
Assainissement - Aménagement de terrain - Démolition
Aménagement paysagé
Tél. 02 43 27 56 15 - lefaux.sarl@wanadoo.fr
ZAC de l'Epine - 72460 SAVIGNE L'EVEQUE

DJS Tennis de Table



La saison 2022-2023 se termine avec un effectif constant d'une quinzaine d'adhérents.

Nous avons mis en place un robot, acquis en début de saison, avec lequel nous avons déjà fait quelques séances d'entraînement.

Deux joueuses sont venues nous rejoindre en catégorie loisir le vendredi soir, ce qui porte à trois le nombre de féminines. « Mesdames vous êtes les bienvenues ! ».

L'entraînement du vendredi soir est consacré à la catégorie loisir. Les joueurs sont libres mais l'initiateur club et des joueurs expérimentés sont là pour encadrer ceux qui le souhaitent.

En compétition, le championnat de France par équipe s'est terminé en mai avec 3 victoires, 1 match nul, 2 défaites. Dans la poule, nous sommes 4ème et ex aequo avec le 3ème. Nous restons en division 4. L'objectif du club, pour la saison prochaine, serait de monter en D3.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs même non-initiés qui souhaiteraient s'investir dans la compétition et former une autre équipe de championnat.

Pour rappel, les entraînements ont lieu à la salle polyvalente de Degré :

- Le mercredi soir, à 20h15 (catégorie compétition)
- Le vendredi soir, à 20h15 (catégorie loisir)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Important :

Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : *djs.degre@sfr.fr* ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY – Président du Club)

Vous pouvez retrouver des photos du club sur le réseau social : *https://www.facebook.com/DjsTennisDeTable*

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes vacances d'été !!

Association Gym Degré

Encore une saison qui s'achève ....

Le bureau remercie toutes les adhérentes qui renouvellent leur adhésion chaque année, cela permet la continuité de l'activité GYM au sein de notre petite commune.

Nathalie, nouvelle animatrice, a assuré le cours « Séniors » le mercredi matin de 11h à 12h et Edith assurait le cours « Adultes » du mardi soir de 20h à 21h. Nous tenons à les remercier pour leur professionnalisme, leur dynamisme et leur bienveillance auprès des adhérentes. Ces deux cours seront reconduits à la rentrée. Ils sont très appréciés de toutes et toujours dispensés dans une ambiance conviviale et détendue, chacune exerçant à son rythme.

Nous allons laisser passer les deux mois d'été… espérant vous retrouver toutes à la rentrée, en pleine forme. Des journées portes ouvertes seront proposées début septembre, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe.

Bonnes vacances à toutes et à la rentrée !

Le bureau (Emilie et Chantal)

Garage CHAUFOUR AUTOMOBILES
24h/24h Station service
TotalEnergies
EXPERT AD
Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation
Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
Gaz • AD Blue • Pneus service rapide
Vente véhicules neufs et occasions
Reprise
Recherche personnalisée !
Station de Lavage + Aspirateur 7/7
Sortie CHAUFOUR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie Tél. 02 43 88 80 85

Comité des fêtes

Un petit débrief du premier semestre 2023 pour le Comité des fêtes, consacré à la préparation du Vide Grenier, aux autres idées et préparations des autres manifestations pour le reste de l'année. En février, Une belle proposition d'alliance entre associations de DEGRE nous a été faite pour le carnaval, organisé par l'APE : Décorer un char ! Afin que DEGRE puisse avoir un défilé de chars. Suite à cette belle idée, le Comité des fêtes a répondu présent. Le défi a été… le temps ! Trois semaines pour le faire… Mais on adore les défis au Comité des fêtes. Encore une fois, notre commission DECO a œuvré et a donné toute son énergie afin que notre char fête le printemps comme il se doit.



En juin, le 18, avait lieu le Vide Grenier où l'orage menaçait… Certains exposants ne sont pas venus dès le matin. L'orage est arrivé vers 15h, laissant le temps aux exposants de vendre et pour les visiteurs de se restaurer au snack et buvette. La journée a donc été, malgré tout « bon enfant ».





Le 21 juin, jour de l'été, jour le plus long de l'année mais surtout Jour de la Fête de la Musique, nous avons répondu présents une seconde fois à la proposition et défi de l'APE : Fêter la musique à Degré !

Et quelle réussite ! Une première édition au TOP ! Une météo au TOP ! Des bénévoles au TOP ! Des musiciens au TOP, Un public au TOP… un bon cocktail pour une soirée réussie. Cette belle entente entre associations a permis à Degré et à sa place de l'église d'être animée au rythme des groupes de musique présents. Un gros succès à la buvette et surtout un grand plaisir à voir les habitants ravis de cette première édition. A renouveler l'année prochaine.



Mais c'est surtout…Une superbe EQUIPE de BENEVOLES qui tout au long de l'année œuvre pour « Buvettes, barbecues, mise en place et rangement pour chaque manifestation, tâches administratives et comptables, des réunions pour l'organisation… ».

Il est temps de faire un dernier clin d'œil à l'un d'entre eux : Joël Picantin, un bénévole, notre secrétaire au sein de l'association, et surtout un ami depuis 15 ans.

Un GRAND MERCI aux bénévoles pour leur bonne humeur, leurs dévouements et engagements. Sans bénévole, rien n'est possible… Et pour que votre village continue à être vivant et animé, on n'oublie pas que la porte est ouverte et qu'à tout moment vous pouvez nous rejoindre en tant que bénévole.

Bel Eté à tous !

L'Equipe du Comité des Fêtes



Dates à retenir sur deuxième Semestre 2023 :
9 septembre - Concours de pétanque en semi nocturne
26 novembre - Marché de noël
22 décembre – Arrivée du Père Noël

SIGMA Diagnostiqueur Immobiliers
Cabinet Carré-Diagnostics
www.carre-diagnostics.fr
contact@carre-diagnostics.fr
06 74 04 26 71
Audit énergétique

Anthony PETIT
Agent Immobilier
06 02 15 90 10
anthony.petit@nexymo.fr
NEXYMO
L'immobilier à la carte
Agence Immobilière NEXYMO
84 bis, rue Montoise 72000 Le Mans
02 53 49 15 89
www.nexymo.fr
FNAIM

Journée Citoyenne

Retour en Images sur notre première édition de journée Eco-citoyenne.

En mars 2023, 50 Bénévoles se sont inscrits, répartis en 11 ateliers sur différents endroits de la commune.

Atelier : Fabrication d'hôtel à insectes





Atelier : Fabrication de cases de jardinet pour école



Atelier : Bricolage et petits travaux – Salle St Joseph



Atelier : Garderie pour les enfants des bénévoles



Atelier : Nettoyage autour du City Stade











Atelier : Peinture des jeux de l'école et Nettoyage bac à sable











Atelier : Ramarchage de déchets sur toute la commune, divisée en 4 secteurs













Atelier : Nettoyage
du Talus de l'église







Atelier : Marquage de places de parking, rue du cormier



Atelier : Peinture Panneau
« Ancienne Gare »



Ateliers : Bricolage et petits travaux – Salle St Joseph
Peinture jeu d'enfant derrière la Mairie





Ateliers avec une belle ambiance et convivialité autour d'un repas froid



Merci à tous les bénévoles d'avoir permis une très belle réussite,

à l'année prochaine pour la deuxième édition





Le 21 mars 2023, Joël Picantin, adjoint sur la commune, a succombé suite à une longue maladie. La mort l'a emporté pour son dernier grand voyage.

Il faisait partie de notre équipe municipale depuis les dernières élections en 2020. C'est donc l'un des nôtres que nous pleurons depuis ce jour. Cette disparition a créé une très vive émotion dans la commune.

Rappelons que dès son arrivée à Degré, il y a 15 ans, Joël s'est investi dans sa commune. Il a rapidement été embarqué dans une aventure associative, au Comité des Fêtes. Depuis, il est resté fidèle au poste de Secrétaire au sein de cette association.



Avec Brigitte, ils formaient le couple choc/rigolo de nos réunions et il s'activait à toutes les manifestations associatives, le « roi du barbecue ».

C'est tout naturellement qu'en 2020, il a intégré avec fierté l'équipe municipale et est devenu le quatrième Adjoint au Maire.

A la retraite depuis peu, il a pris cette nouvelle mission très à cœur. Tous les matins, il se rendait à la mairie ou à la restauration scolaire pour donner des conseils au personnel. De part son ancien métier, ses conseils ont été précieux.

Il était toujours disponible, pour toutes les missions qui pouvaient lui être confiées, assidu à toutes les réunions municipales, impliqué dans tous les projets, participant à toutes les démarches et prenant plus que sa part de petits travaux.

Il laissera le souvenir d'un élu compétent et efficace, soucieux de l'intérêt général.

Passionné, il pouvait parfois être très rigoureux et trop direct, mais nous nous en amusions entre nous. Nos longues conversations en mairie et nos fous rires vont nous manquer.

Pour cette raison et pour d'autres, il laissera un grand vide dans le milieu associatif et dans l'équipe municipale qui achèvera son mandat sans lui. Il avait toute notre estime et notre amitié.

« Reçois d'où tu es, toute la reconnaissance pour ce que tu as entrepris et réalisé pour ton village. Surveille-nous de là-haut où tu es ! Nous ne t'oublierons pas »

Le décès d'un être proche est une vraie douleur au cœur et à l'âme. Toutes nos pensées vont vers Brigitte, sa femme, ses trois enfants (Audrey, Stéphanie et Nicolas), et ses trois petits-enfants (Titouan, Lily et Eloan) qu'il chérissait tant.



Petit mot de la famille de JOËL :

« Nous vous remercions pour vos nombreuses attentions envers notre famille. Joël aimait beaucoup sa commune, et ses habitants. C'est la raison pour laquelle il s'investissait avec autant de dynamisme et de sincérité. »

Brigitte, ses enfants et petits-enfants.

LES ÉLUS VOUS RÉPONDENT !

Nous recevons de plus en plus de courriers de votre part et c'est tant mieux. Cela nous permet d'échanger ensemble de manière totalement transparente. Voici nos réponses à certaines de vos questions.

Nous nous interrogeons sur le lampadaire face au 6 rue des noyers qui ne fonctionne plus depuis des années et qui devrait éclairer le chemin qui mène au City. Est-il prévu de le réparer ?

Ce lampadaire avait été coupé lors des phases de tests d'éclairage car des dysfonctionnements étaient constatés sur toute la rue. Depuis les réparations ont été réalisées et nous devons rebrancher le lampadaire. Merci de nous l'avoir notifié. Nous le ferons prochainement.

La mairie a-t-elle envisagé d'intégrer la CUM ? Si oui, pourquoi n'est-elle pas encore dans la CUM ? Si non, pourquoi ?

La commune a bien comme volonté de rejoindre Le Mans Métropole. Des premiers contacts ont déjà été réalisés auprès de M. Le Foll et du maire de Fatines, qui est la dernière commune à avoir rejoint la communauté urbaine. Il s'agit d'une opération loin d'être simple et qui demande beaucoup de temps et d'énergie. Il faut savoir que Fatines y est parvenu au bout de deux ans de démarches. Voilà donc pourquoi nous n'avons pas encore rejoint Le Mans, sachant que ce n'est pas systématique, et en cas de refus, c'est ce qui expliquera que nous n'en faisons pas partie. Donc oui, la mairie travaille sur le dossier, mais cela prend beaucoup de temps.

Ce serait bien de refaire la route principale : en effet celle-ci est détériorée, beaucoup de nid-de-poule.

L'étude est en cours par le CAUE. Les travaux seront réalisés en fonction des subventions, du budget, et des ventes de terrain, au mieux en 2025 maintenant, le coût étant conséquent.

Afin de développer les liens sociaux et les échanges entre les habitants de Degré, il est nécessaire d'avoir un ou des lieux qui se prêtent à cela. L'épicerie est un lieu mais ce n'est pas sa vocation première. C'est pourquoi je propose que l'espace qui se trouve en côté de l'église devienne un lieu convivial où il serait possible de s'attabler pour prendre un verre. L'épicerie serait un relai en proposant à la vente des boissons. Dans la réfection du talus, il pourrait s'envisager un escalier large. Le devant de l'épicerie, la route, pourrait être aménagé en zone 30 km/h. Un terrain de boules et quelques jeux pour enfants pourraient être installés. Bien sûr les fonctionnements pratiques seraient à réfléchir tout comme le fonctionnement.

L'espace est déjà réservé pour les cérémonies. L'idée est bonne, mais nous avons déjà des zones dédiées sur la commune, et il paraît compliqué de tout réunir au même endroit. Des devis sont en cours pour ajouter des tables derrière la mairie, auprès des jeux rajoutés l'année dernière. Et nous avons déjà des terrains de boules près du terrain de football. L'escalier n'est pas retenu pour le moment, évitant simplement un détour de quelques secondes. Et la circulation est déjà limitée à 30 km/h.

Les trottoirs vont-ils être réparés ? Certains sont dangereux.

Les trottoirs de la rue principale seront réaménagés par la même occasion que la route.

Proposer aux retraités de venir déjeuner à la cantine à leurs frais, une rencontre amicale et conviviale, un échange de générations, de langage, de comportement, que peut-être certains n'ont pas.

Un repas le midi à la cantine, en temps normal est presque impossible étant donné que nous sommes repassés sur un service, mais nous soulevons l'idée. Dans des moments plus calmes ou lorsque des classes sont de sortie cela doit être envisageable. Nous lançons un appel à ceux qui souhaitent y participer, aux repas et/ou à l'organisation.



Habitants de Degré, vous avez à nouveau la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer et nous envoyer
vos remarques en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

1 - Vos questions ou interrogations :

2 - Vos remarques ou suggestions :

3 - Vos idées :
(sur le développement de la commune, au plan social, économique, associatif, site internet ou autres...)

Facultatif :

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Moyen de contact.....

ACTUALITÉS
actualités



8 janvier - Plantation d'arbres





4 mars - Inauguration city stade



8 mai - Cérémonie de commémoration



Sécurisation route du Mans







17 juin - Formation aux gestes qui sauvent par Groupama





23 juin
Premiers travaux de sécurisation de l'atelier

Kermesse du 25 juin 2023















Etat Civil

Naissances:

04 février 2023
MORGAT Apolline

04 mars 2023
FAYET Lou

24 avril 2023
COURTIN Naël

Décès:

4 janvier 2023
VAVASSEUR Louise
(ep. COSNET)

21 mars 2023
PICANTIN Joël

Mariages:

17 juin 2023
JEUDON Corentin et
FREULON Claire